

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



LIGNE MASCOUCHE

INAUGURATION DE LA GARE SAINT-MICHEL–MONTRÉAL-NORD : CONSOLIDATION DES EFFORTS DE TRANSPORT COLLECTIF ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Montréal, le 17 novembre 2014 – L'Agence métropolitaine de transport (AMT) a inauguré aujourd'hui la gare Saint-Michel–Montréal-Nord, poursuivant la série d'inaugurations menant à la mise en fonction de sa toute nouvelle ligne de trains de banlieue. Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, au nom du ministre des Transports du Québec et ministre responsable de Montréal, M. Robert Poëti, la députée de Bourassa-Sauvé, M^{me} Rita de Santis, le maire de Montréal-Nord, M. Gilles Deguire, la conseillère de Parc-Extension et maire suppléante de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, M^{me} Mary Deros, au nom de la mairesse de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, M^{me} Anie Samson, ainsi que le président-directeur général de l'AMT, M. Nicolas Girard, ont donc coupé le ruban à la gare Saint-Michel–Montréal-Nord, de la ligne Mascouche, qui accueillera ses premiers clients le 1^{er} décembre prochain.

« On le sait, le Québec figure parmi les leaders en matière de développement durable en Amérique du Nord. La ligne de trains de banlieue Mascouche est un exemple pertinent de notre capacité d'être parmi les meilleurs, en cela qu'elle permet au gouvernement du Québec de s'approcher de deux de ses objectifs en matière de développement durable, soit l'augmentation de l'offre de service de transport collectif d'ici 2020 et l'augmentation des déplacements par transport collectif propulsés par l'électricité », souligne M. Heurtel.

Pour M^{me} de Santis, « le train de banlieue offre une possibilité supplémentaire aux résidents de Montréal-Nord, d'utiliser le transport collectif pour se rendre rapidement au centre-ville. L'ensemble des élus du secteur travaille de concert afin de faire de Montréal-Nord un lieu où il fait bon vivre. La diminution de la circulation automobile anticipée par l'arrivée du train ne pourra donc qu'être bénéfique pour nos citoyens ! »

« Nous avons un vaste projet de revitalisation du boulevard Pie-IX. Cette vision inclut des projets développés selon le principe d'aménagement orienté vers le transport collectif, le TOD. Ces projets sont donc directement liés à l'arrivée du train et du Service rapide par bus (SRB). Notre vision de développement comprend également du verdissement et des espaces publics à échelle humaine. Bref, un milieu repensé pour les citoyens. Cette requalification se concrétise par quelques projets qui se sont déjà implantés, notamment un premier projet d'habitation TOD, l'Alinéa, ainsi que l'installation du nouveau siège social de la Caisse Desjardins de Montréal-Nord, non loin de la gare, sur le boulevard Pie-IX », ajoute M. Deguire.

Pour M^{me} Deros, « la mise en service de la gare Saint-Michel–Montréal-Nord vient bonifier l'offre en transport actif chez les résidents de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Cette nouvelle gare permettra de désenclaver nos quartiers en facilitant les déplacements de nos citoyens vers le centre-ville tout en diminuant le nombre d'automobiles sur nos rues locales. »

« Une desserte de transport collectif représente une plus-value pour un quartier ou un arrondissement, en améliorant et en simplifiant la mobilité de ses résidents. La présence d'un réseau de transport fiable et performant, comme le train de banlieue, peut faire une différence dans le choix d'un milieu de vie. Afin de favoriser le transport collectif et d'inciter davantage de gens à délaissier leur voiture pour en faire l'essai, nous invitons les citoyens à se procurer quatre



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

titres TRAIN qui seront offerts gracieusement par l'AMT, et qui leur permettront de circuler sur la ligne Mascouche », conclut M. Girard.

Après inscription sur le site Internet de l'AMT, d'ici au 25 novembre prochain, les clients recevront par la poste deux titres TRAIN aller-retour leur permettant de voyager gratuitement sur la ligne Mascouche. Toutes les informations se trouvent au : votrenouveau.amt.qc.ca

La gare Saint-Michel–Montréal-Nord en détail

Les travaux de la gare Saint-Michel–Montréal-Nord ont débuté en août 2013. La gare, située au croisement du boulevard Industriel et du boulevard Pie-IX, compte un édicule avec ascenseur pour faciliter l'accès au quai, un dépose-minute, et 84 supports à vélo. Quatre lignes d'autobus de la Société de transport de Montréal permettront une correspondance avec la gare. Un stationnement incitatif pouvant accueillir 140 voitures sera ajouté en 2015.

Conformément à la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et sites publics, la gare Saint-Michel–Montréal-Nord est dotée d'une œuvre originale. L'artiste derrière l'œuvre, la Montréalaise Shelley Miller, explique que *Tissu urbain* « combine des motifs traditionnels de courtepointe à l'abstraction géométrique picturale, dans une palette de couleurs vives et diverses qui entre en contraste avec les matériaux environnants qui sont principalement gris dans cette zone industrielle. » Elle poursuit en disant que « les courtepointes sont un rappel du foyer familial, un symbole de confort, de sécurité et de chaleur. L'œuvre renferme un éclectisme qui se prête à de multiples associations dans lesquelles le spectateur peut se reconnaître ».

La ligne Mascouche : un projet d'envergure

La ligne Mascouche est un projet d'envergure pour l'AMT qui comprend, notamment, la construction de dix nouvelles gares, de différents ponts routiers et ferroviaires, de tunnels et passerelles, ainsi que de plusieurs kilomètres de voie ferrée. Cette ligne pourra accueillir 5 500 passagers par période de pointe, dont près de 30 % utilisent actuellement leur automobile. Sa mise en service est prévue pour le 1^{er} décembre 2014 au coût de 671,4 M\$, en plus d'une réserve de risques de 90 M\$.

Pour visionner les photos du projet : flickr.com/photos/agencemetropolitainedetransport

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) est une agence gouvernementale à vocation métropolitaine qui a pour mission d'accroître et de planifier les services de transport collectif afin d'améliorer l'efficacité des déplacements des personnes dans la région métropolitaine de Montréal. L'AMT exploite actuellement 5 lignes de trains de banlieue, 51 gares, 1 ligne d'autobus express métropolitain, 61 stationnements incitatifs, 16 terminus métropolitains et près de 90 km de voies réservées. L'achalandage des trains de banlieue se situe à plus de 17,5 millions de déplacements annuellement, ce qui situe la grande région métropolitaine au sixième rang en Amérique du Nord. Pour plus d'information, consultez le site amt.qc.ca.

Information aux médias :

Fanie Clément St-Pierre
Conseillère – relations médias
Agence métropolitaine de transport
Tél. : 514 287-2464, poste 4143
Cell. : 514 216-9394
fstpierre@amt.qc.ca